

AVIS N° 210-2022 / DC/BR / DG**TPBF 6,50% 2019-2027 A****Paiement des intérêts semestriels et
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina-Faso procédera, le 06 novembre 2022, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50% 2019-2027 A » pour un montant global net d'impôt de **9 555 158 237 FCFA** (Neuf milliards cinq cent cinquante-cinq millions cent cinquante-huit mille deux cent trente-sept FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : CORIS BOURSE, 1474 Av. Dr Kwamé N'Krumah - 01 BP : 6585 Ouagadougou 01 - Burkina Faso ; Tel : (226) 25 33 14 85 ; Email : corisbourse@coris-bourse.com.

Fait à Abidjan, le 26 octobre 2022

Le Directeur Général

Birahim DIOUF

